



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À LA IV RÉUNION
DE LA II ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'EUROPE
DU SYNODE DES ÉVÊQUES**

Vendredi 14 mai 2004

Très chers frères dans l'épiscopat!

1. J'adresse à chacun de vous un salut particulièrement joyeux en ce temps pascal, alors que vous êtes réunis à Rome pour la quatrième Réunion du Conseil spécial pour l'Europe du Secrétariat général du Synode des Evêques.

Je vous exprime ma gratitude pour le travail que vous accomplissez au service de la Collégialité épiscopale, en offrant au Successeur de Pierre le soutien de vos conseils prudents et de votre charité pastorale.

Avec vous, j'ai aujourd'hui la joie de saluer Mgr Nikola Eterovic, que j'ai récemment appelé à accomplir, en tant que Secrétaire général du Synode des Evêques, ce service particulier à l'égard du ministère pétrinien et de la collégialité des Pasteurs de l'Eglise.

2. C'est la première fois que vous vous réunissez depuis la promulgation de l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, qui a suivi la Deuxième Assemblée spéciale pour l'Europe du Synode des Evêques. Votre but est de réfléchir sur son accueil et de tout mettre en oeuvre pour, nous l'espérons, une meilleure diffusion, connaissance et application de cet important document, né dans le climat synodal de l'Eglise en pèlerinage sur notre continent européen.

Votre réunion se déroule à un moment particulier, caractérisé par le récent élargissement de l'Union européenne. L'Eglise catholique souhaite que ce processus se poursuive jusqu'à atteindre

les frontières géographiques du continent, embrassant tous les peuples européens. En effet, outre les liens historiques profonds qui les unissent, ils partagent les mêmes valeurs culturelles et religieuses.

3. Une Europe des peuples, unie dans le respect de la pluralité légitime qui enrichit les nations particulières, petites et grandes, dans un processus ouvert d'échange de dons. Une Europe où sont respectées la dignité transcendante de la personne humaine, la valeur de la raison, de la liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit et de la distinction entre politique et religion (cf. *Ecclesia in Europa*, n. 109). Cette Europe, fondée sur le droit, visant à respecter les valeurs humaines et chrétiennes et orientée vers la solidarité en faveur de tous ses membres, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, deviendra un continent de prospérité et de paix, qui constituera un exemple encourageant pour les autres peuples et pour les autres nations.

L'Eglise catholique, forte du message de paix et d'espérance que lui offre le Seigneur ressuscité, ne se lassera jamais de reposer cet idéal aux peuples européens en ce moment important de leur histoire, en s'engageant, dans son domaine de compétence, à mettre en oeuvre ce noble projet, afin qu'il devienne la source d'un avenir meilleur pour tous ses habitants et pour l'humanité tout entière.

4. Je confie l'accomplissement de ces propositions généreuses à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'espérance, afin que l'Europe, en se retrouvant elle-même, soit en mesure d'édifier un avenir meilleur pour tous ses citoyens, dans le respect des droits de Dieu et de l'homme, et devienne toujours davantage un continent de prospérité et de paix.

En signe de communion collégiale et de gratitude pour votre précieux service, également en qualité de membres du Conseil spécial pour l'Europe du Secrétariat général du Synode des Evêques, je vous donne bien volontiers la Bénédiction apostolique.